

# Compte rendu De la Commission Mixte Régionale Football / Futsal Excellence

Mardi 17 Octobre 2017, District de Football de Côte-d'Or, Quetigny

## MEMBRES DE LA COMMISSION

### Présents

MORVAND Adeline	Directrice Adjointe au Service Régional UNSS, DIJON
BEAURENAUD Patricia	Vice-Présidente de la Ligue de Bourgogne de Football
BADET Jacques	CTR Arbitrage
CHAMPAGNAT Jordan	CTR, représentant de GUERIN Paul
PERES Grégory	Prof. EPS – 050 Col Les Lentillères, DIJON
DUCROUX Maxime	Prof. EPS – 320 Col Les Epontots, MONTCENIS
PERREAU NIEL Alexandre	Prof. EPS – 409 LPO Joseph Fourier, AUXERRE
VAST Bruno	Prof. EPS – 295 Col Henri Vincenot, LOUHANS

### Excusé(e)s

WANIART Thierry	Vice-Président Délégué de la Ligue
TURPIN Clément	CTR Arbitrage
SIDOBRE Clara	CTR
DUROIR Daniel	Responsable SSS Auxerre
DUPETY Alain	Prof. EPS – 020 Col La Champagne, GEVREY CHAMBERTIN

Merci au District de Football pour son accueil.

## FOOTBALL Excellence

### BILAN 2016 - 2017

#### STATISTIQUES

Pratiquants des AS (d'après la vie des AS)

FOOTBALL : Etablissement et Excellence

Années	BF	MF	CF	JF	SF	Tot F	BG	MG	CG	JG	SG	Tot.G	F+G
2015 2016	33	64	29	10	2	138	480	531	277	126	23	1437	1575
2016 2017	58	72	34	10	0	174	557	606	355	178	10	1706	1880

+19,3 %

#### BILAN DES CHAMPIONNATS par catégories

##### Minimes Filles

Championnat Académique : 1 collège engagé (Les Lentillères, DIJON)

Championnat Inter-Académique : Mercredi 03 Mai 2017 à Dijon

1<sup>er</sup> : Collège Les Lentillères, DIJON

2<sup>ème</sup> : Collège Marteroy, VESOUL

Championnat de France : du 6 au 9 Juin 2017 à Amiens

Collège Les Lentillères, DIJON

7<sup>ème</sup>/12

##### Minimes Garçons

Phase académique : 7 Sections Sportives Scolaires engagées réparties en 2 poules.

Les Collèges Les Lentillères (Dijon) et Paul Bert (Auxerre) ont été retirés de cette phase.

Poule A (11 Janvier 2017) à Châtenoy	Poule B (15 Février 2017) à Sens
COL Louis Aragon, Châtenoy	COL Clos de Pouilly, Dijon
COL Le Devoir, Chalon/S	COL Les Courlis, Nevers
COL Jorge Semprun, Gueugnon	COL Stéphane Mallarmé, Sens
COL Henri Vincenot, Louhans	

Championnat Académique : Mercredi 15 Mars 2017 à Auxerre

- 1<sup>er</sup> : Collège Paul Bert, AUXERRE
- 2<sup>ème</sup> : Collège Les Lentillères, DIJON
- 3<sup>ème</sup> : Collège Clos de Pouilly, DIJON
- 4<sup>ème</sup> : Collège Le Devoir, CHALON/S

Championnat Inter-Académique : Mercredi 12 Avril 2017 à Seloncourt

- 1<sup>er</sup> : Collège Les Hautes Vignes, SELONCOURT
- 2<sup>ème</sup> : Collège Paul Bert, AUXERRE
- 3<sup>ème</sup> : Collège Léonard de Vinci, BELFORT
- 4<sup>ème</sup> : Collège Clos de Pouilly, DIJON

Championnat de France : du 6 au 10 Juin 2017 à St Amand les Eaux

Collège Les Hautes Vignes, SELONCOURT 9<sup>ème</sup>/16

#### Lycées Filles

Championnat Académique : Mercredi 18 Janvier 2017

- 1<sup>er</sup> : Lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (3)
- 2<sup>ème</sup> : Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny St Sauveur (0)

Championnat Inter-Académique : Mercredi 15 Février 2017 à Dijon

- 1<sup>er</sup> : Lycée Louis Pergaud, Besançon (2)
- 2<sup>ème</sup> : Lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (1)

Championnat de France :

Lycée Louis Pergaud, Besançon 6<sup>ème</sup>/8

#### Lycées Garçons

Championnat Académique : Mercredi 18 Janvier 2017

- 1<sup>er</sup> : Lycée J-M Boivin, Chevigny St Sauveur (2)
- 2<sup>ème</sup> : Lycée Camille Claudel, Digoin (0)

Championnat Inter-Académique : Mercredi 15 Février 2017 à Tavaux

- 1<sup>er</sup> : Lycée J-M Boivin, Chevigny St Sauveur
- 2<sup>ème</sup> : Lycée Xavier Marmier, Pontarlier

### BILAN DES JEUNES OFFICIELS

#### FOOTBALL

Années	District	Départemental	Académique	National	International	TOTAL
2016 - 2017	20	16	11	3	1	51

#### Certification Nationale

VINCENT Thomas (2017) LPO Joseph Fourier, AUXERRE + certification Internationale (il a aussi participé à l'ISF)

BOUVERESSE Lilian (2017) LPO Joseph Fourier, AUXERRE

JOBARD Laurette (2017) LPO Joseph Fourier, AUXERRE

## LE CHALLENGE LEROY

3 équipes engagées sur ce championnat :

- Lycée H. Fontaine DIJON et Lycée Antoine CHENOVE
- Lycée Emiland Gauthey, CHALON/S
- Lycée Joseph Fourier, AUXERRE qui terminera **2<sup>ème</sup>**

## LA QUINZAINE DU FOOT CITOYEN

Opération lancée conjointement entre la FFF, le MEN, l'USEP et l'UNSS.

3 établissements de l'académie de Dijon ont participé à cette opération :

- Collège Roland Dorgelès, Longvic : 56 jeunes (50 garçons et 6 filles)
- Collège La Champagne, Gevrey Chambertin : 23 garçons
- Collège Sainte Marie, La Clayette : 25 jeunes (14 garçons et 11 filles)

Soit un total de **104 jeunes !**

Un clip ou un montage vidéo de 3min max devait être réalisé.

Sur le plan National, plus de 2300 collégiens et lycéens ont participé à cette opération.

## FUTSAL EXCELLENCE

### STATISTIQUES

Pratiquants des AS (d'après la vie des AS)

FUTSAL : Etablissement et Excellence

Années	BF	MF	CF	JF	SF	Tot F	BG	MG	CG	JG	SG	Tot.G	F+G
2015 2016	131	148	90	27	3	<b>399</b>	1000	897	601	323	25	<b>2846</b>	<b>3245</b>
2016 2017	194	248	128	42	2	<b>615</b>	1346	1269	725	381	15	<b>3736</b>	<b>4351</b>

+ 34 %

### BILAN DES CHAMPIONNATS par catégories

#### Minimes Filles

Championnat Académique : 1 collège engagé (H. Vincenot, Louhans)

Championnat Inter-Académique : Mercredi 05 Avril 2017 à Longvic

1<sup>er</sup> : Collège A. Jacquemard, Lure

2<sup>ème</sup> : Collège A. Dorgelès, Longvic

3<sup>ème</sup> : Collège Marteroy, Vesoul

4<sup>ème</sup> : Collège H. Vincenot, Louhans

Championnat de France : du 3 au 5 Mai 2017 à Vesoul

Collège A. Jacquemard, Lure 8<sup>ème</sup>/12

#### Minimes Garçons

Championnat Académique : Mercredi 08 Mars 2017 à Louhans

1<sup>er</sup> : Collège Henri Vincenot, Louhans

2<sup>ème</sup> : Collège Louis Aragon, Châtenoy le Royal

3<sup>ème</sup> : Collège Stéphane Mallarmé, Sens

4<sup>ème</sup> : Collège Clos de Pouilly, Dijon

Championnat Inter-Académique : Mercredi 05 Avril 2017 à Dole

1<sup>er</sup> : Collège Notre Dame Mont-Roland, Dole

2<sup>ème</sup> : Collège Léonard de Vinci, Belfort

3<sup>ème</sup> : Collège Henri Vincenot, Louhans

4<sup>ème</sup> : Collège Louis Aragon, Châtenoy le Royal

Championnat de France : du 6 au 9 Juin 2017 à Dole

Collège Notre Dame Mont-Roland, Dole 13<sup>ème</sup>/16

**Lycées Filles**Championnat Inter-Académique : Mercredi 05 Avril 2017 à Vesoul

Lycée Louis Pergaud, Besançon

Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny St Sauveur

Lycée Hippolyte Fontaine, Dijon

Lycée Edouard Belin, Vesoul

Championnat de France : du 22 au 24 Mai 2017 à Gerstheim

Lycée Louis Pergaud, Besançon

4<sup>ème</sup>/12**Lycées Garçons**Championnat Inter-Académique : Mercredi 08 Février 2017 à Dijon1<sup>er</sup> : Lycée Pasteur, Besançon2<sup>ème</sup> : Lycée Xavier Marmier, Pontarlier3<sup>ème</sup> : Lycée Les Arcades, Dijon4<sup>ème</sup> : Lycée Hippolyte Fontaine, DijonChampionnat de France : du 7 au 10 Mars 2017 à Madine

Lycée Pasteur, Besançon

13<sup>ème</sup>/16

Lycée Xavier Marmier, Pontarlier

14<sup>ème</sup>/16**BILAN DES JEUNES OFFICIELS****FUTSAL**

Années	District	Départemental	Académique	National	International	TOTAL
2016 - 2017	364	69	16	0	0	449

**PROBLEMES RENCONTRES LORS DES ORGANISATIONS**

1) Lors des Championnats Académiques de Sports Collectifs, il est souvent constaté (dans certains départements) un manque de collègues responsables (technique et JA) par lieu d'accueil.

Proposition : Lorsqu'il manque des collègues, l'accompagnateur de l'équipe du département qui accueille aide à l'organisation (technique et Jeunes Arbitres).

Il serait bien d'avoir deux professeurs responsables, qui n'ont pas d'équipe à charge, spécialiste de l'activité et qui sont là pour régler les problèmes, statuer sur les réclamations, etc.

Lorsqu'une équipe se présente et qu'elle ne remplit pas les conditions pour se qualifier (pas de Jeune Arbitre, pas assez de joueurs...), quelle décision prendre ?

- ➔ Faut-il l'autoriser à jouer ? OUI mais non qualifiable
- ➔ Si oui, préciser par écrit que toutes les équipes présentes doivent jouer contre elle.

2) Les professeurs doivent cesser leur coaching pendant le match.

**PREVISIONS 2017 - 2018****LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES**

Tout élève ayant été inscrit en Section Sportives Scolaire dans les deux années précédentes 2015 – 2016 **et/ou** 2016 - 2017, ne sera pas autorisé à concourir en Equipe Etablissement, à l'exception d'un changement d'établissement. La liste des élèves concernés sera à notre disposition le 23 Décembre 2017.

Listes des Sections sportives Scolaires 2017 – 2018

dpf	RNE	type	typelong	dénomination	commune	discipline	public
71	0710537Y	CLG	COLLEGE	ROBERT DOISNEAU	CHALON-SUR-SAONE	basket ball	Fém./Masc.
71	0711729U	LPO	LYCEE POLYVALENT	EMILAND GAUTHEY	CHALON-SUR-SAONE	basket ball	Fém./Masc.
58	0580553L	CLG	COLLEGE	PAUL LANGEVIN	FOURCHAMBAULT	basket ball	Fém./Masc.
71	0711321A	CLG	COLLEGE	CONDORCET	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	basket ball	Fém./Masc.
21	0210057Y	CLG	COLLEGE	ROLAND DORGELES	LONGVIC	basket ball	Fém./Masc.
71	0710112L	LGT	LYCEE GENERAL ET T	JEANNE D'ARC	PARAY LE MONIAL	basket ball	Fém./Masc.
89	0890789Z	CLG	COLLEGE	PAUL BERT	AUXERRE	football	Masc.
89	0890005X	LPO	LYCEE POLYVALENT	JOSEPH FOURIER	AUXERRE	football	Masc.
21	0211140A	CLG	COLLEGE	LA CHAMPAGNE GEVREY CHAMBERTIN	BROCHON	football	Masc.
71	0710119U	CLG PR	COLLEGE PRIVE	LE DEVOIR	CHALON-SUR-SAONE	football	Masc.
71	0711729U	LPO	LYCEE POLYVALENT	EMILAND GAUTHEY	CHALON-SUR-SAONE	football	Masc.
71	0711585M	CLG	COLLEGE	LOUIS ARAGON	CHATENOY LE ROYAL	football	Masc.
21	0211356k	LP	LYCEE PROFESSIONN	ANTOINE ANTOINE	CHENOVE	football	Masc.
21	0580651T	CLG	COLLEGE	MAURICE GENEVOIX	DECIZE	football	
71	0711137A	LGT	LYCEE GENERAL ET T	CAMILLE CLAUDEL	DIGOIN	football	Masc.
21	0210018F	LPO	LYCEE POLYVALENT	HIPPOLYTE FONTAINE	DIJON	football	Masc.
21	0211389W	CLG	COLLEGE	CLOS DE POUILLY	DIJON	football	Masc.
71	0711252A	CLG	COLLEGE	JORGE SEMPRUN	GUEUGNON	football	Masc.
21	0210057Y	CLG	COLLEGE	ROLAND DORGELES	LONGVIC	football	Fém./Masc.
71	0710042K	LPO	LYCEE POLYVALENT	HENRI VINCENOT	LOUHANS	football	Fém./Masc.
71	0711449P	CLG	COLLEGE	HENRI VINCENOT	LOUHANS	football	
58	0580682B	CLG	COLLEGE	LES COURLIS	NEVERS	football	
89	0890030Z	CLG	COLLEGE	STEPHANE MALLARME	SENS	football	
21	0211909L	LGT	LYCEE GENERAL ET T	JEAN-MARC BOIVIN	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	football	Fém./Masc.
21	0211150L	CLG	COLLEGE	LES LENTILLERES	DIJON	football	Fém./Masc.
21	0210018F	LPO	LYCEE POLYVALENT	HIPPOLYTE FONTAINE	DIJON	futsal	Masc.
71	0711323C	CLG	COLLEGE	LES EPONTOTS	MONTCENIS	futsal	Masc.
71	0710060E	CLG	COLLEGE	ANNE FRANCK	MONTCHANIN	futsal	

En vert : création de SSS

## Equipes engagées en Football et Futsal Excellence 2017-2018

ETABLISSEMENTS	SPORT	RESPONSABLES	FOOTBALL	FUTSAL	LISTE SP C
20 COL LA CHAMPAGNE, GEVREY CHAMBERTIN	APPN / FOOTBALL + FFF	DUPETY Alain	Ne s'engage pas	1 MG	FUTSAL
29 LP ANTOINE, CHENOVE	FOOTBALL / VTT	CATON Jonathan BAGGETTO Yohann	CL		FOOT
30 LYC JEAN MARC BOIVIN, CHEVIGNY ST SAUVEUR	FOOTBALL + FFF / ATHLETISME / NATATION	ROUQUETTE Patrick PERREX Céline	1 LG / 1 LF	2 LG / 1 LF	
37 LPO HIPPOLYTE FONTAINE, DIJON	FOOTBALL + FFF / RUGBY / FUTSAL	FLORENTIN Edith	1 LF / CL	1 LF / 1 LG / 1 MG	CL
39 LPO LES ARCADES, DIJON	FFF	ROBINE Edouard	Ne s'engage pas		
47 COL CLOS DE POUILLY, DIJON	FOOTBALL + FFF / KARATE	LARUE Frédéric FONTAINE Eric	1 MG	1 MG	FOOT
50 COL LES LENTILLERES, DIJON	HOCKEY / FOOTBALL + FFF / EQUITATION / CANOE KAYAK	PERES Grégory	1 MF / 1 MG		
66 COL ROLAND DORGELES, LONGVIC	BASKET BALL / FOOTBALL / HANDBALL	PERRET Luc BERTHELON Quentin	?		BASKET / FOOT / HANDBALL /
119 COL MAURICE GENEVOIX, DECIZE	CANOE KAYAK / FOOTBALL	THOUAN David	1 MG	1MG	
155 COL LES COURLIS, NEVERS	FOOTBALL	CARLOT Marielle	1 MG	1 MG	
228 LPO EMILAND GAUTHEY, CHALON SUR SAONE	GOLF / BASKET BALL / RUGBY / NATATION / FOOTBALL + FFF / ATHLETISME / CYCLISME / HANDBALL + FINAL / AVIRON	BRIGATTI Luc	CL		CL
235 COL LE DEVOIR, CHALON SUR SAONE	FOOTBALL + FFF	SZADECZKI Daniel	1 MG	2 MG	FOOT
248 COL LOUIS ARAGON, CHATENY LE ROYAL	FOOTBALL + FFF	FAUTRELLE Florence	1 MG	2 MG	FOOT
265 LYC CAMILLE CLAUDEL, DIGOIN	FOOTBALL + FFF	BUET Olivier	1 LG		
281 COL JORGE SEMPRUN, GUEUGNON	FOOTBALL + FFF	AJELLO Laurent	1 MG		FOOT
295 COL HENRI VINCENOT, LOUHANS	FOOTBALL + FFF	VAST Bruno	1 MG	1 MF / 1 MG	
296 LPO HENRI VINCENOT, LOUHANS	FOOTBALL + FFF	VAST Bruno	1 LG	1 LG / 1 LF	
320 COL LES EPONTOTS, MONTCENIS	FUTSAL	DUKROUX Maxime		Ne s'engage pas	
322 COL ANNE FRANK, MONTCHANIN	FUTSAL / ART DU CIRQUE	PEYRABOUT Rodolphe		1 MG	
406 COL PAUL BERT, AUXERRE	FOOTBALL + FFF / GYMNASTIQUE / NATATION / TENNIS	BOURGEOIS Arnaud	1 MG		
409 LPO JOSEPH FOURIER, AUXERRE	FOOTBALL + FFF + FINAL / EQUITATION / CANOE KAYAK	PERREAU - NIEL Alexandre	CL	1 LG	FOOT (CL)
447 COL STEPHANE MALLARME, SENS	FOOTBALL + FFF	RABILLER Sébastien	Ne s'engage pas	1 MG	

La liste de vos élèves est à nous retourner avant le 18 Octobre 2017.

Bilan des équipes engagées en Excellence pour les académies de Dijon et Besançon

Football Dijon	Football Besançon	Quotas CF	Futsal Dijon	Futsal Besançon	Quotas CF
9 MG	25 MG	1	12 MG	25 MG	2
1 MF	21 MF	3	1 MF	20 MF	3
3 LG	8 LG	1	5 LG	8 CG	2
2 LF	3 LF	1	3 LF	3 LF	2

Spécificités pour les Lycées Garçons Excellence : 2 filières

### 1. Filière Excellence UNSS : 12 équipes qualifiées

Conditions de participation :

- Ce Championnat est ouvert aux C1, C2, J1 (pas de Minimes 2 surclassés).
- Les phases qualificatives Académiques et Inter-académiques sont ouvertes à toutes les Équipes d'Établissement et aux Sections Sportives, y compris les Sections Sportives second cycle régionales labellisées « Élite » par la FFF et participant au « Challenge Jean Leroy » **sous conditions énoncées au point 3.**
- Ne pourront participer à la filière de qualification UNSS Lycée Excellence que les sections sportives labellisées « Élite » par la FFF ayant engagé une équipe en « Challenge Jean Leroy »

### 2. Filière Challenge Jean Leroy : 4 équipes qualifiées (repêchage possible d'équipe(s) supplémentaire(s))

Conditions de participation :

- La Fédération Française de Football organise le « Challenge Jean Leroy » ouvert uniquement aux Sections Sportives second cycle régionales labellisées « Élite ».
- Ouvert à tous les élèves à l'exclusion des joueurs sous contrat dans un club professionnel.
- Les licences FFF et UNSS sont obligatoires.
- L'organisation des phases qualificatives est prise en charge par la FFF qui communique ensuite à l'UNSS les noms des 4 établissements qualifiés, et le classement du 2<sup>ème</sup> tour qualificatif du Challenge Jean Leroy (pour les besoins d'un repêchage éventuel au championnat de France Lycée Excellence).
- Les services UNSS peuvent être co-organisateurs des phases qualificatives.
- La FFF s'engage à fournir les listes nominatives de tous les élèves des sections sportives labellisées Elite. Les quatre premières équipes seront qualifiées pour le Championnat de France UNSS « Lycée Excellence ».
- Les directions régionales UNSS peuvent obtenir la liste des sections sportives labellisées « Élite » auprès des cadres techniques des ligues ou sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/articles/details-articles/176616-liste-des-sections-sportives-scolaires-labellisees-2017-2018>

### 3. Conditions particulières des équipes participant au challenge Jean Leroy et à la filière Lycée Excellence

Les sections sportives Jean Leroy doivent déposer à la date du **15 octobre 2017** deux listes de joueurs à la direction nationale UNSS et à la FFF :

- Liste des joueurs engagés uniquement dans la filière Jean Leroy. Ces joueurs ne peuvent concourir que dans cette filière
- Liste de joueurs engagés dans la filière UNSS Lycée Excellence. Ces joueurs ne peuvent jouer que dans la filière UNSS Lycée Excellence.

**Attention, tout joueur engagé au Challenge Jean LEROY ou ayant figuré au moins une fois sur une feuille de match ne peut participer aux différentes phases du Championnat de France UNSS Lycée Excellence. Des contrôles seront effectués.**

## LE CHALLENGE LEROY

3 équipes engagées sur ce championnat cette année :

- Lycée H. Fontaine DIJON, Lycée Antoine CHENOVE et Lycée Les Arcades DIJON
- Lycée Emiland Gauthey, CHALON/SAONE
- Lycée Joseph Fourier, AUXERRE

**Innovation :** « La Quinzaine du Foot Citoyen » est reconduite en 2018.

Il a été demandé aux SSS d'y participer cette année (conséquence sur le budget distribué en fin d'année).

Date de l'opération (volet sportif) : du 19 au 30 Mars 2018.

L'inscription est ouverte depuis début septembre 2017 sur : <http://footalecole.fff.fr>

**Publics ciblés :** collégiens, lycéens, AS, Sections Sportives Scolaires, classes à horaires aménagées, pôles espoirs.

**Animations en Football et Futsal :** séance, matchs, tournoi, ateliers, rencontres, échanges, conférence. Création d'un clip ou montage vidéo de 3min max.

=> Lien à créer avec les établissements primaires locaux et une association caritative locale pour faire pratiquer le Football et Futsal.

**Récompense :** une dotation matérielle.



# FOOTBALL

## → FOOTBALL MINIMES GARCONS

Quotas pour l'IA 5 : 1

Date Limite de l'IA : **inconnue**

Etat des engagements : 9 équipes pour l'académie de DIJON et 26 équipes pour l'académie de BESANÇON

1 équipe qualifiée par poule

Poule A le 17 JANVIER 2018 à CHALON	Poule B le 31 Janvier 2018 à AVALLON ou NEVERS
Collège Le Devoir, CHALON/SAONE	Collège Clos de Pouilly, DIJON
Collège Henri Vincenot, LOUHANS	Collège Les Courlis, NEVERS
Collège Louis Aragon, CHATENOY LE ROYAL	Collège Maurice Genevoix, DECIZE
Collège Jorge Semprun, GUEUGNON	

Les Collèges Les Lentillères (Dijon) et Paul Bert (Auxerre) sont retirés de cette phase.

Championnat Académique : **28 FEVRIER 2018** : les 4 équipes qualifiées de l'académie de Dijon se rencontrent à AUXERRE  
→ les deux premières équipes sont qualifiées à l'IA

Championnat Inter-Académique : **04 AVRIL 2018** : les 4 équipes qualifiées (2 de Dijon et 2 de Besançon) se rencontrent à AUXERRE  
→ le vainqueur est qualifié au Championnat de France qui aura lieu dans l'académie de Montpellier (date inconnue).

## → FOOTBALL MINIMES FILLES

Quotas pour l'IA 5 : 3

Date Limite de l'IA : **02 MAI 2018**

Etat des engagements : 1 équipe pour l'académie de DIJON (Collège Les Lentillères, DIJON) et 15 équipes pour l'académie de BESANÇON.

Championnat Inter-Académique : **25 AVRIL 2018** : Match dans l'académie de BESANÇON  
→ les trois premières équipes sont qualifiées au Championnat de France qui aura lieu à Hauteville du 4 au 6 Juin 2018.

## → FOOTBALL LYCEES GARCONS

Quotas pour l'IA 5 : 1

Date Limite de l'IA : **07 MARS 2018**

Etat des engagements : 3 équipes pour l'académie de DIJON : Lycée J-M. Boivin, CHEVIGNY / LPO Henri Vincenot, LOUHANS et Lycée Camille Claudel, DIGOIN et 8 équipes pour l'académie de BESANÇON.

Championnat Académique : **24 JANVIER 2018** : les 3 équipes de l'académie de Dijon se rencontrent à Dijon  
→ le champion de l'académie est qualifié à l'IA

Championnat Inter-Académique : **28 FEVRIER 2018** : Rencontre dans l'académie de BESANÇON  
→ le vainqueur est qualifié au Championnat de France qui aura lieu à Cannes (date inconnue).

## → FOOTBALL LYCEES FILLES

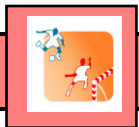
Quotas pour l'IA 5 : 1

Date Limite de l'IA : **inconnue**

Etat des engagements : 2 équipes pour l'académie de DIJON (LPO Hippolyte Fontaine, DIJON et Lycée J-M. Boivin, CHEVIGNY) et 3 équipes pour l'académie de BESANÇON.

Championnat Académique : **24 JANVIER 2018** : les 2 équipes de l'académie de Dijon se rencontrent à Dijon  
→ le champion de l'académie est qualifié à l'IA

Championnat Inter-Académique : **28 FEVRIER 2018** : Rencontre dans l'académie de BESANÇON  
→ le vainqueur est qualifié au Championnat de France qui aura lieu à Nîmes du 28 au 31 Mai 2018.



## FUTSAL

### → FUTSAL MINIMES GARCONS

Quotas pour l'IA 5 : 2

Date Limite de l'IA : **25 AVRIL 2018**

Etat des engagements : **12** équipes pour l'académie de DIJON  
et **25** équipes pour l'académie de BESANÇON.

Phase préliminaire par département : 1 équipe qualifiée par département ou **regroupement 58/89 & 21/71 pour sortir 2 équipes par regroupement**

Championnat Académique :        **? 2018** :        **les 4 équipes qualifiées se rencontrent à ?**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées à l'IA**

Championnat Inter-Académique :    **28 MARS 2018** :    **les 4 équipes qualifiées (2 de Dijon et 2 de Besançon) se rencontrent à AUXERRE**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées au Championnat de France qui aura lieu à Kremin Bicêtre (Créteil) du 29 au 31 Mai 2018.**

### → FUTSAL MINIMES FILLES

Quotas pour l'IA 5 : 2

Date Limite de l'IA : **18 AVRIL 2018**

Etat des engagements : **1** équipe pour l'académie de DIJON (Collège Henri Vincenot, LOUHANS)  
et **20** équipes pour l'académie de BESANÇON

Championnat Inter-Académique :    **28 MARS 2018** :        Rencontre **dans l'académie de BESANÇON**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées au Championnat de France qui aura lieu à Houdain (Lille) du 14 au 18 Mai 2018.**

### → FUTSAL LYCEES GARCONS

Quotas pour l'IA 5 : 2

Date Limite de l'IA : **07 MARS 2018**

Etat des engagements : **5** équipes pour l'académie de DIJON : Lycée J-M. Boivin, CHEVIGNY (2) / LPO Hippolyte Fontaine, DIJON / LPO Henri Vincenot, LOUHANS et LPO J. Fourier, AUXERRE  
et **8** équipes pour l'académie de BESANÇON.

Championnat Académique :        **20 DECEMBRE 2017** :    **les 5 équipes de l'académie de Dijon se rencontrent à Dijon ? (avec les LYC Filles)**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées à l'IA**

Championnat Inter-Académique :    **10 JANVIER 2018** :    Rencontre à **DIJON**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées au Championnat de France qui aura lieu à Avranches (Caen) du 5 au 8 Février 2018.**

### → FUTSAL LYCEES FILLES

Quotas pour l'IA 5 : 2

Date Limite de l'IA : **inconnue**

Etat des engagements : **3** équipes pour l'académie de DIJON : Lycée J-M. Boivin, CHEVIGNY / LPO Hippolyte Fontaine, DIJON / LPO Henri Vincenot, LOUHANS  
et **3** équipes pour l'académie de BESANÇON.

Championnat Académique :        **20 DECEMBRE 2017** :    **les 3 équipes de l'académie de Dijon se rencontrent à Dijon ? (avec les LYC Garçons)**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées à l'IA**

Championnat Inter-Académique :    **10 JANVIER 2018** :    Rencontre à **DIJON**  
→ **les deux premières équipes sont qualifiées au Championnat de France qui aura lieu au Rheu (Rennes) du 30 Janvier au 1<sup>er</sup> Février 2018.**



## LES JEUNES OFFICIELS

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

L'UNSS au travers de ces différentes compétitions et formation à la capacité de proposer aux jeunes licenciés de s'impliquer dans différents rôles :



## LE JEUNE COACH : IL DEVIENT OBLIGATOIRE

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 « *L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement* ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (tee shirt Maif orange). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.
- Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré à l'équipe et doit être repéré (tee shirt Maif orange).
- Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (tee short Maif orange) et doit être repéré.

NB :

- Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.
- Une équipe sans jeune coach sera déclassée.
- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général jeune coach). Il n'y a pas de certification mais une validation de l'engagement sur OPUSS.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

HORS RENCONTRE/COMPÉTITION			PENDANT RENCONTRE/COMPÉTITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

Le jeune coach en COLLÈGE	>Participation aux obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >participation à la gestion de l'échauffement avec l'enseignant >participation à la gestion des remplacements >participation au respect des protocoles d'avant et d'après match >participation au respect des biens et des personnes
Le jeune coach en LYCÉE	>Gestion des obligations administratives -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >gestion de l'échauffement >gestion des remplacements >participation à la gestion des temps morts (choix du moment et prise de parole éventuelle) -participation aux choix stratégiques -participation à la modération des comportements des joueurs -veille au respect des protocoles d'avant et d'après match -veille au respect des biens et des personnes

Le Service Régional de l'UNSS Dijon s'engage à ne pas rendre obligatoire, pour cette année scolaire 2017-2018, la présence d'un jeune coach par équipe au niveau des Championnats Académiques mais il est vivement recommandé. Cependant, il reste **obligatoire** pour une équipe qualifiée à un Championnat Inter-Académique et au Championnat de France.

## LES JEUNES ARBITRES

Les arbitres de Fourier Auxerre officieront dans la mesure du possible. Merci de prévoir vos Jeunes Arbitres au cas où ils ne pourraient être présents. En cas de problème, merci de se rapprocher de Jacques BADET.

### Les meilleurs Jeunes arbitres académiques

Ne pas hésiter à faire remonter les meilleurs Jeunes Arbitres au Service Régional afin que ces derniers puissent être inscrits pour officier à un championnat de France.

Rappel :

- Les frais de déplacement sont à la charge du Service Régional.
- Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la Direction Nationale.

### Les questionnaires

Un stage national au 1<sup>er</sup> trimestre réunira 1 à 2 professeurs, membres 1<sup>er</sup> de CMN et le délégué technique de chaque discipline, pour constituer une fiche de certification commune aux Jeunes Arbitres des Sports Collectifs.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Le **maillot d'AS** devient **obligatoire** (maillot de club interdit).
- Il existe des **passerelles de validation des Jeunes Arbitres (cf. les Fiches Sport)**.

## REMARQUES / QUESTIONS

### Pour la CMN :

- La présence d'un Jeune Coach va induire plus de frais au niveau d'un Championnat de France (hébergement, véhicule supplémentaire,...).
- L'obligation de porter désormais un maillot d'AS va engendrer des frais que certaines AS n'ont pas prévus.